



Sauf mention contraire, le remboursement est exprimé en % de la base de remboursement de la Sécurité Sociale et les forfaits sont annuels exprimés en euros et se limite à la dépense engagée. Le remboursement de la mutuelle ne prend en charge ni les actes hors nomenclature, ni la participation forfaitaire définie à l'article L322-2 du Code de la Sécurité Sociale (exemple la franchise de 1€, etc...), ni la majoration de participation prévue à l'article L162-5-3 (majoration de TM hors parcours de soins). Sur la majoration tarifaire sera appliquée un dégrevement de 12€ sur chaque consultaion de spécialiste, et 8 € sur les actes médicaux.

PRESTATIONS	SS	BASIC	ZEN	OPTIUM
SOINS COURRANTS	REMB. S.S.	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle
Consultations et visites :	70%	100% BRSS	220% BRSS	370% BRSS
Consultations de spécialistes :	70%	100% BRSS	220% BRSS	370% BRSS
Actes en ADI (radio), ADE (echo), ATM (acte en médicaux) acte en K :	70%	100% BRSS	220% BRSS	370% BRSS
Analyses et Auxiliaires Médicaux (labo, infirmier, kiné, orthophonie.....)	60%	100% BRSS	210% BRSS	360% BRSS
Analyses - Prélèvements refusés SS par an	-	-	50,00 € par an	50,00 € par an
Pharmacie remboursée par la SS	65% 30% 15%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Densitométrie osseuse refusée par la SS (1 fois/3 ans) :	-	20,00 €	30,00 €	40,00 €
Ostéopathie, chiropractie, étiopathie, pédicure (*) facture	-	20€ par séance (limité à 2 par an)	25€ par séance (limité à 4 par an)	40€ par séance (limité à 4 par an)
Vaccins refusés par la SS (*) facture	-	15,24 € par vaccin	15,24 € par vaccin	15,24 € par vaccin
Acoustique (Prothèse Auditive) prise en charge par la SS (*): facture	60%	100 % du BRSS + forfait de 360 € par appareil	100 % du BRSS + forfait de 460 € par appareil	100 % du BRSS + forfait de 560 € par appareil
Appareillage et /ou Orthopédie pris en charge par la SS (*): facture	60%	170 % du BRSS limité a 1500 €/par appareil	210 % du BRSS limité a 1700 €/par appareil	260 % du BRSS limité a 2000 €/par appareil
DENTAIRE	REMB. S.S.	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle
Actes et Soins dentaire :	70%	100% BRSS	170% BRSS	270% BRSS
Prothèse dentaire acceptée par la SS :	70%	270% BRSS limité a 2000 € par an	400% BRSS limité a 2000 € par an	600% BRSS limité a 2996 € par an
Prothèse dentaire refusée par la SS notifiée à la nomenclature	-	-	330% BRSS limité a 2000 € par an	530% BRSS limité a 2996 € par an
Implant	-	-	250€ par implant limité à 2 par an	400€ par implant limité à 3 par an
Orthodontie acceptée par la SS :	100%	200% BRSS	250% BRSS	400% BRSS
OPTIQUE	REMB. S.S.	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle
Monture enfant et adulte : Forfait annuel(*)	60%	60 % + 70 €/an	60 % + 100 €/an	60 % + 120 €/an
Verres enfant et adulte : Forfait annuel (*)	60%	60 % + 100 €/an	60 % + 205 €/an	60 % + 350 €/an
Lentilles remboursées ou non par le RO : Forfait annuel (*)	-	80 €/an	100 €/an	150 €/an
HOSPITALISATION	REMB. S.S.	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle
Médicale ou Chirurgicale :				
Ticket modérateur	80%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Dépassement d'honoraires : facture AMC	-	300 €/ an	600 € / an	1000 € / an
Franchise de 18 €	-	frais réels	frais réels	frais réels
Forfait journalier (illimité) :	-	frais réels	frais réels	frais réels
Forfait journalier en psychiatrie : 90 jours par an	-	frais réels	frais réels	frais réels
Chambre particulière : 60 jours/ an (Médecine, Chirurgie,	-	60,00 € / jour	70,00 € / jour	80,00 € / jour
Frais accompagnants : 60 jours par an par enfant - 16 ans	-	30,00 € / jour	50,00 € / jour	70,00 € / jour
Transport ambulance :	65%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Assistance à domicile : (IMA)	-	OUI	OUI	OUI
Télévison : facture et bulletin d'hospitalisation	-	30 jours/ hospitalisation	30 jours /hospitalisation	30 jours /hospitalisation
Forfait maternité : Acte de naissance	-	250,00 €	300,00 €	350,00 €
Cure thermale acceptée : sur reçu Ticket modérateur	65 % - 70 %	30% ou 35% BRSS	30% ou 35% BRSS	30% ou 35% BRSS
Hébergement cure : (*) : facture	-	121,96 €/an	200,00 € /an	300,00 €/an

(*) dans la limite des dépenses engagées
les forfaits sont par an et par année civile du 1er janvier au 31 décembre

SS: Sécurité Sociale

BRSS : base de remboursement SS